



Communiqué

JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES LA FSU S'IMPLIQUE

Le 17 décembre 1999, dans leur résolution 54/134 les Nations Unies ont proclamé le 25 novembre « Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes », invitant les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à sensibiliser l'opinion au problème.

Les Nations Unies ont considéré « que la violence à l'égard des femmes découle d'une longue tradition de rapports de force inégaux entre hommes et femmes, situation qui a conduit à la domination des femmes par les hommes et à la discrimination à leur encontre, les empêchant de s'émanciper pleinement, et que la violence est l'un des principaux mécanismes sociaux par lesquels les femmes sont maintenues en situation d'infériorité par rapport aux hommes. Considérant également que les droits fondamentaux des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne, et reconnaissant la nécessité de promouvoir et protéger tous les droits fondamentaux des femmes et des filles. »

Depuis plusieurs années en France les structures féministes, les syndicats et partis politiques, voire les villes ou les ex ministère/secrétariat Droits des femmes, reprennent cette journée internationale et appellent à des actions/manifestations pour lutter contre toutes les violences faites aux femmes.

La FSU appelle à participer à la manifestation le 21 novembre à 14h30 à Paris (République) à l'initiative du Collectif national pour les droits des femmes qui exige :

- pour toutes, et particulièrement pour les exilées, le droit à l'asile et à la sécurité, l'accès à la langue, le logement, le travail, l'accès aux droits à la santé et aux soins
- le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel telle qu'adoptée par l'Assemblée Nationale le 4/12/2013, qui devra être améliorée quant à l'accueil des victimes de la traite
- la satisfaction des exigences portées par les associations féministes de lutte contre les violences, toutes unies, notamment en transposant obligatoirement dans le droit français les mesures de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul ratifiée par la France en juillet 2014

Avec les associations, syndicats ou partis, la FSU rejoint l'appel à l'unité et confirme sa détermination pour se dresser, toujours et partout, contre toutes les formes de violences faites aux femmes.

Dans la période difficile de régressions, de violences en particulier vis-à-vis des migrantes, la FSU appelle à participer à toutes les actions et les manifestations qui se dérouleront dans les villes et dans les régions autour de la date du 25 novembre.

**Toutes et Tous ensemble contre les violences,
contre la domination et les rapports de force à l'encontre des femmes.
Ne pas se soumettre, revendiquer et combattre est une nécessité pour les femmes, pour vivre
dignement et affirmer l'égalité des droits.**